1º Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à la condition de

prier aux intentions du Souverain Pontife;

2º Une indulgence plénière, soit l'un des jours de la neuvaine, soit le jour de la Pentecôte, soit l'un des jours dans l'octave de cette fête, moyennant la confession, la sainte communion et une

prière aux mêmes intentions.

De plus, toutes les personnes qui, en public ou en particulier, réciteront tous les jours, depuis la fête de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Sainte Trinité, inclusivement, quelques prières au Saint-Esprit, et satisferont aux autres conditions qui viennent d'être indiquées, pourront gagner chaque jour les mêmes indulgences parlielles, et une fois la même indulgence plénière.

Cette année, à cause du Jubilé, ces indulgences ne peuvent être

gagnées qu'en faveur des âmes du purgatoire.

Canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle

Jeudi dernier, fête de l'Ascension, avait lieu, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles

chrétiennes.

Monseigneur l'Evêque, toujours si délicat et si paternel, a tenu à donner un témoignage de son estime et de son affection aux Frères qui se dévouent, depuis tant d'années, à l'instruction de la jeunesse dans la ville d'Angers. Le matin, il s'est rendu à leur résidence de la rue des Jacobins; il a célébré la sainte messe et a prononcé une allocution. Il s'est réjoui avec eux de l'insigne hon-

neur qui était fait à leur congrégation.

Monseigneur n'a pas voulu se contenter de cette fête tout intime. Il a pensé avec raison que les fidèles devaient s'associer aux grandes solennités qui s'accomplissaient à Rome. Aussi, à la cathédrale, pendant la grand'messe où il tenait chapelle pontificale, il est monté en chaire pour rappeler l'auguste cérémonie qui avait lieu à la même heure à Saint-Pierre. En termes élevés et en paroles ardentes, il a dit la signification de cette solennité; l'honneur qui en revenait à la France et à l'Institut des Frères; les enseignements que nous devions en tirer pour notre sanctification personnelle et l'éducation chrétienne des enfants. Puis il a annoncé qu'à la fin de la messe un Te Deum serait chanté et que la bénédiction du T. S. Sacrement serait donnée.

Après la messe, les Frères sont venus se ranger dans le sanctuaire autour de l'autel. Devant MM. les chanoines, le *Te Deum* a été chanté et Monseigneur a donné le salut du T. S. Sacrement.

Dans la soirée, Monseigneur est allé administrer le sacrement de confirmation aux enfants de La Daguenière et de La Bohalle.

Service pour Mgr Baron

Lundi prochain, 28 mai, sera célébrée, à la cathédrale, après le chant de Nones, c'est-à-dire vers 9 h. 1/4, une messe solennelle de